

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 22 MARS 2013

Ordre du jour :

• **Présentation des différents membres du conseil d'école :**

- les enseignantes : Mme Garcia, Melle Majorel et Mme Renailier (Melle Tougne est excusée car ¼ temps sur l'école).
- les parents d'élèves : M. Alacreu, Mme Duburc, Mme Mulard, Mme Sibrac.
- les représentants des mairies de Saint Antoine et Mansonville.

• **Finances**

Loto : Le bilan financier est positif 1 758,60€ (à se partager entre les deux écoles).

Cependant, nous constatons une baisse de la participation des parents. Peut-être envisagerons-nous une autre source de revenus pour les écoles, toute proposition sera la bienvenue.

Anto-ville : Tous les bénéfices de l'association seront partagés entre les deux écoles.

• **Sorties**

- Saint-Antoine : quatre rencontres sportives (randonnée, jeux d'opposition)/rallye maths avec l'école de Miradoux et une sortie à L'Azinet (ferme pédagogique, ballade en âne).

Bravo aux élèves de Saint-Antoine qui ont remporté le premier prix maternelle lors du salon du livre à Valence d'Agen.

- Mansonville : deux sorties théâtre et une journée au château de Goudourville (ateliers médiévaux) le **jeudi 6 juin**.

Rencontre Mansonville-Bardigues pour un rallye mathématiques et des jeux collectifs.

• **Piscine**

Nous remercions les parents qui ont passé l'agrément : M. Alacreu, Mme Blanchet et M. Picavet. Il y aura un roulement des parents accompagnateurs. Les séances commencent le 29 mars jusqu'au 21 juin.

Toute aide pour l'habillement sera la bienvenue.

• **Sécurité**

Un exercice d'évacuation a été fait à l'école de Mansonville le 22 mars.

• **Rappel calendrier**

Les deux jours de vacances supplémentaires de la Toussaint sont rattrapés :

- le **mercredi 3 avril 2013, toute la journée**,

- le vendredi 5 juillet 2013.

Attention, pas de pont le vendredi 10 mai.

• **Rythmes scolaires**

Comme notre RPI regroupe l'autorité de deux départements, nous ne pouvons valider de façon définitive un nouvel emploi du temps pour la rentrée 2013.

Notre projet, sous réserve de validation est le suivant :

Horaires	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h00 12h00	Temps scolaire = 3h	Temps scolaire = 3h	Temps scolaire = 3h	Temps scolaire = 3h	Temps scolaire = 3h
Pause	Repas	Repas		Repas	Repas
13h30 15h30	Temps scolaire = 2h	Temps scolaire = 2h30		Temps scolaire = 2h	Temps scolaire = 2h30
15h30 16h00	APC/garderie			APC/garderie	
Ramassage	Bus	Bus		Bus	Bus
16h00	Garderie	Garderie		Garderie	Garderie
16h30 19h00	ALAE	ALAE		ALAE	ALAE

Total heures de classe par semaine = 24h

Total heures APC = 1h

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) se dérouleront en groupes restreints. Il pourra s'agir :

- d'une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ;
- d'un accompagnement du travail personnel des élèves ;
- d'une activité prévue par le projet d'école ou en lien avec le projet éducatif territorial.

- **Livret Personnel de Compétences (LPC)**

Un nouveau LPC a été élaboré par l'administration. Celui-ci étant simplifié, nous avons choisi de l'adopter. Il sera rendu deux fois dans la scolarité de votre enfant : fin CE1 (palier 1) et fin CM2 (palier 2).

Par ailleurs, un relevé de notes ou d'appréciation continuera d'être donné tous les trimestres ou chaque période selon le choix de l'enseignant.

- **Questions**

- *Signalement des poux :*

Nous vous avertissons dès qu'un cas est signalé.

- *Peut-il y avoir plus de porte-manteaux ?*

Des travaux sont prévus afin de créer un espace entrée et vestiaire pour la classe du cycle 3.

- *Les mains sont-elles lavées avant la cantine ?*

C'est le cas dans les deux écoles mais il est demandé un matériel plus adapté à la vie en collectivité en maternelle (papier et savon).

- *Les repas de la cantine peuvent-ils être plus variés ?*

Le roulement des menus est indépendant de notre volonté, il est mis en place par la sodexo.

- *Est-il possible de ne plus stationner devant l'école ?*

Rappel : Merci de stationner sur la place et d'éteindre vos moteurs.

A venir : Une circulation différente sera prévue lors des prochains travaux :

- Stationnement des bus et voitures interdit devant le portail actuel ;
- Une autre entrée sera créée.

Remerciement : Trois ordinateurs portables et trois écrans ont été donnés par l'entreprise qui emploie Mme Thusseau-Chevallier.

- **Dates du prochain Conseil d'Ecole**

Le vendredi 14 juin 2013 à 17h00 à la mairie de Mansonville.